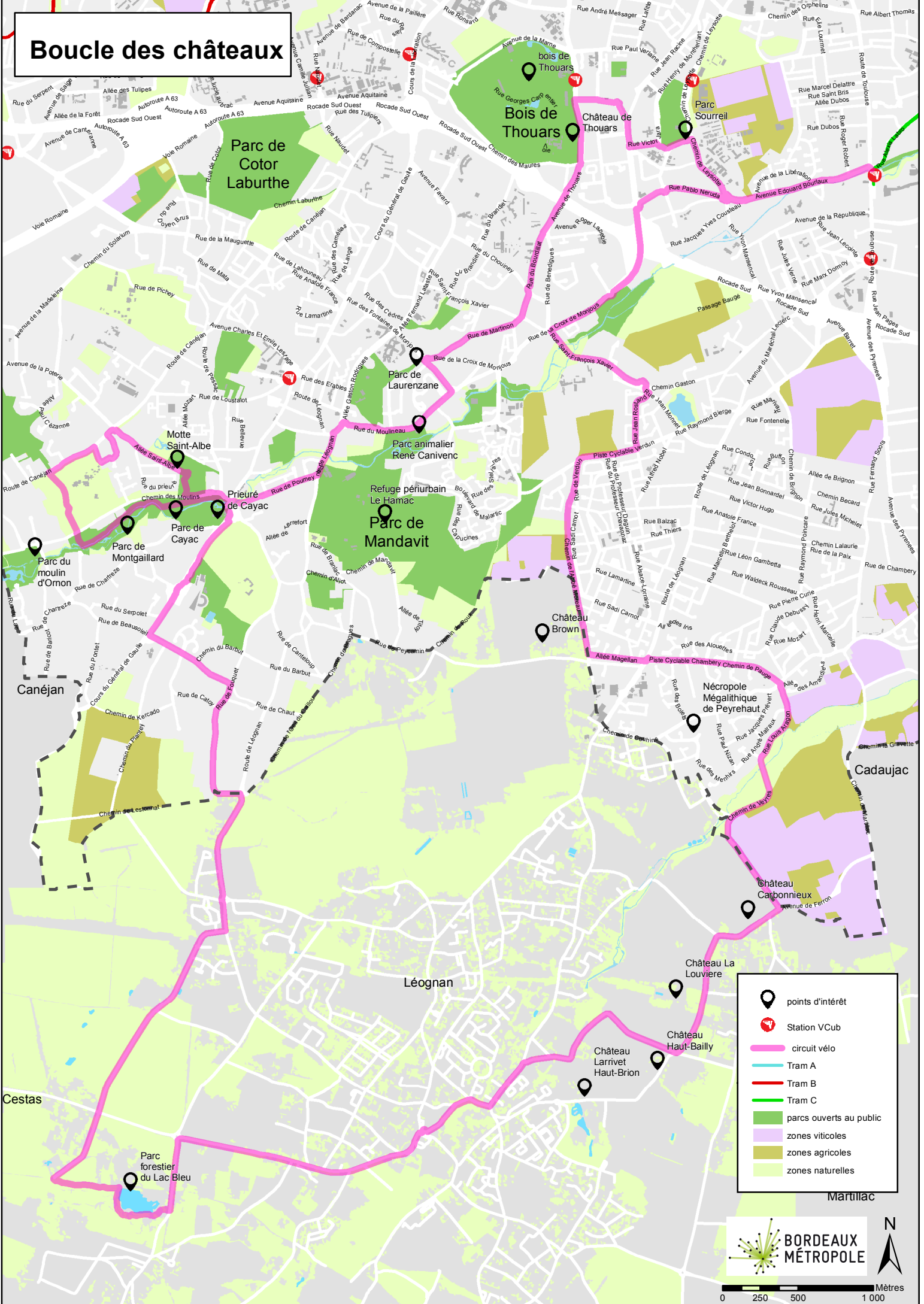












Boucle des châteaux



-  points d'intérêt
-  Station VCub
-  circuit vélo
-  Tram A
-  Tram B
-  Tram C
-  parcs ouverts au public
-  zones viticoles
-  zones agricoles
-  zones naturelles

N



Mètres

0 250 500 1 000

Boucle des châteaux

Pas à pas

distances partielles	distances cumulées	
0	0	départ de la station Tramway "Vaclav Havel", piste cyclable dans le carrefour route de Toulouse - avenue Alexis Labro, prendre en face la rue Edouard Bourlaux
1000	1000	au giratoire, accéder à droite à la piste cyclable qui longe le chemin de Leysotte
460	1460	à gauche, piste cyclable du chemin Charles Tellier
450	1910	à droite, piste cyclable puis chemin engravé qui longe la rue Pierre Corneille
190	2100	dans la courbe, accéder à la piste cyclable
120	2220	au giratoire, emprunter la piste cyclable à gauche sur Arthur Rimbaud
320	2540	au feu, traverser l'avenue de Thouars devant le stade nautique puis suivre à gauche la piste cyclable vers le château de Thouars
710	3250	franchissement de la rocade sur la passerelle bleue
270	3520	bande cyclable de la rue du Bourdillat
330	3850	prendre sur la droite la piste cyclable de contournement du giratoire de la rue du Chouiney
80	3930	continuer sur la rue du Bourdillat
160	4090	traverser la rue Saint François Xavier puis en face, la rue de Martinon
60	4150	au micro giratoire poursuivre la rue de Martinon sur la droite
550	4700	à droite, rue de la Croix de Monjous
100	4800	traverser la rue des Fontaines de Monjous puis à gauche accéder à la piste cyclable
280	5080	au giratoire, à droite piste cyclable qui longe la rue du Moulineau
800	5880	au giratoire à gauche bande cyclable
140	6020	à gauche accéder à la piste cyclable qui longe la route de Léognan
300	6320	au giratoire à droite, rue de Poumey
550	6870	emprunter à droite la passerelle
50	6920	au carrefour du cours du Général de Gaulle prendre en face la piste cyclable de la route de Pessac
100	7020	à gauche, chemin des Moulins
60	7080	en face, chemin engravé
180	7260	à droite, chemin
170	7430	à gauche, chemin des Moulins
170	7600	allée de Saint Albe, en face
280	7880	motte féodale
110	7990	à gauche, voie verte de la route de Canéjan
60	8050	à gauche, allée Pierre de Ronsard
180	8230	château de Montgaillard
200	8430	à gauche, retour sur la voie verte
360	8790	à gauche, sentier balisé
450	9240	traverser le chemin des Moulins et poursuivre en face dans le parc
100	9340	à gauche avant la passerelle
310	9650	moulin de Montgaillard
730	10380	après le parking prendre à droite la piste cyclable utilisée à l'aller
90	10470	à droite enjamber l'Eau Bourde en direction de la statue du pèlerin de Saint Jacques
40	10510	devant la statue à gauche en direction du giratoire
90	10600	après le giratoire à gauche traverser le cours du Général de Gaulle puis à droite suivre la voie verte
630	11230	traverser l'entrée du parking du lycée des Graves
330	11560	place Beausoleil à gauche rue de Catoy puis continuer sur la rue du Chaut
630	12190	à droite, rue de Fouquet
200	12390	à droite, rue de Catoy
720	13110	au giratoire, piste cyclable à droite vers Léognan
950	14060	à droite, chemin de la Saucette
510	14570	usine traitement eau potable
1020	15590	traverser la route Cestas - Léognan et prendre en face le chemin de la Bayche
560	16150	au carrefour prendre à gauche le chemin entre le chemin du Peych et le chemin de la Bayche
460	16610	à droite, continuer sur le chemin qui contourne le lac Bleu
430	17040	à gauche devant le bâtiment d'accueil du site puis à droite vers le parking
70	17110	après avoir traversé le parking, prendre la route à gauche
480	17590	à droite, piste cyclable vers Léognan
1460	19050	fin de la piste, regagner la route
260	19310	passer devant l'église, puis au giratoire prendre en face la rue Louise Michel
305	19615	à droite, rue du 19 mars 1962
85	19700	au giratoire à droite, rue Jules Guesde
160	19860	à gauche, avenue de la Duragne
365	20225	à droite rue de la Liberté
1245	21470	au sommet de la cote à gauche, avenue de Cadaujac
1340	22810	après le château d'eau à gauche, chemin de Peyssadet (qui devient ch. De Veyres) en descente
1820	24630	au giratoire au sommet de la cote, prendre en face la piste cyclable du chemin de Pauge
930	25560	au carrefour à feu de la route de Léognan, traverser cette dernière et prendre l'allée Magellan
410	25970	à droite, avenue de la Liberté
190	26160	dans la courbe deux solutions, la 1ère à droite par des voies revêtues (rues Henri IV, Sadi Carnot et Verdun) et la seconde par l'allée de l'Abbé Moreau qui est engravée avec un portillon anti-intrusion en son milieu
920	27080	barrière en chicane

40	27120	rejoindre la rue de Verdun
190	27310	dans la courbe prendre la piste cyclable sur la gauche
390	27700	à gauche, rue Jean Rostand
410	28110	à gauche, ruy Jean Monnet
20	28130	à droite, piste de contournement du giratoire puis continuer sur la gauche le chemin Gaston
820	28950	au giratoire à droite rue de la Croix de Monjous
460	29410	au giratoire, prendre la piste autour du giratoire
50	29460	prendre à droite la piste cyclable en position axiale qui franchit la rocade
610	30070	au giratoire à droite, continuer sur la piste cyclable qui longe l'avenue Pablo Neruda
670	30740	au giratoire en face, avenue Edouard Bourlaux
1020	31760	arrivée à la station Vaclav Havel